

ANNEXE 4

Café associatif des Tilleuls

Contribution collective à l'enquête
publique sur le projet de création de la
zone d'aménagement concerté des Tilleuls

28 mars 2025

**Contribution collective à l'enquête
publique sur le projet de création
de la Zone d'Aménagement Concerté
(ZAC) des Tilleuls au Blanc-Mesnil**



Le Tilia

Café associatif des Tilleuls

Café associatif des Tilleuls

CCAL des Tilleuls - 7 allée Viollet-le-Duc
93150 Le Blanc-Mesnil

SIRET : 750 224 651 00026
Code APE : 94.99Z

Sommaire

1. Principes de la contribution

2. Une contribution à l'initiative du Café associatif des Tilleuls

2.1. Sur Le Tilia

2.2. L'intérêt du Tilia pour l'enquête publique

2.3. La situation locative du Tilia

3. Méthodologie de la contribution

3.1. La communication de la concertation

3.2. L'enjeu de l'animation de la concertation

3.3. Le bilan de la méthodologie

4. Contribution collective à l'enquête publique sur le projet de création de la ZAC des Tilleuls

4.1. Les évolutions et le suivi

4.2. La concertation du projet

4.3. Le relogement

4.4. Une phase intermédiaire difficile

5. Propositions positives pour l'aménagement de la ZAC des Tilleuls

5.1. à 5.2. Sur les évolutions et le suivi du projet

5.3. à 5.5. Sur la concertation du projet

5.6. à 5.7. Sur le relogement

5.8. à 5.10. Sur la phase intermédiaire

6. Observations sur le bilan de la concertation annexée au dossier de création de la ZAC

6.1. Le bilan de la concertation

6.2. Sur le conseil citoyen

6.3. Sur la concertation citoyenne autonome

7. Conclusion

8. Annexes

Avant-propos

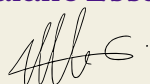
Le Café associatif des Tilleuls a le plaisir de contribuer à l'enquête publique sur le projet de création de la ZAC des Tilleuls, dans une démarche constructive, placée sous le signe de l'intelligence collective et motivée par une volonté de participer à la gouvernance du projet.

Il est précisé que les § 1 à 3 apportent des éléments de contexte sur l'élaboration de la présente contribution. Les § 4 et 5 correspondent au fond de la contribution. Le § 6 précise et rappelle des éléments de contribution antérieurs. Enfin, les § 7 et 8 concluent et annexent la présente contribution.

Nos remerciements vont aux salariées et bénévoles de l'association pour l'organisation des ateliers de concertation à l'origine de cette contribution. Ils vont aux habitants et usagers du quartier pour leur présence et leurs témoignages. Nous remercions enfin et surtout la Ville du Blanc-Mesnil, qui a répondu à l'invitation de participer à un atelier de concertation, malgré des relations passées parfois tendues. Nous espérons que ce travail contribuera à rétablir un dialogue constructif avec la Ville, afin de préserver l'association, ce lieu si spécial, menacée de disparition par la démolition de son siège social dans le cadre du projet.

Pour le Café associatif des Tilleuls,
Son Président bénévole,

Jalalle Essalhi



1. Principes de la contribution

Dans le contexte du projet de renouvellement urbain des Tilleuls, **les rapports entre** la Ville du Blanc-Mesnil, l'ANRU, Paris Terres d'Envol, les bailleurs (« **les porteurs de projet** »), et les habitants du quartier, les commerçants, les professionnels, les bénévoles, les usagers (« **la population** ») **sont perçus comme « distants » et « détériorés ».**

La présente contribution s'inscrit dans une volonté sincère de renouveler la relation entre la population et les porteurs de projet.

En effet, **la population appelle de ses vœux à une solution structurelle pour remédier à la ghettoïsation du quartier**, telle qu'une opération de renouvellement urbain, **pourvu que cette solution structurelle et les porteurs de projet soient soucieux de la parole et des aspirations des premiers concernés.**

2. Une contribution à l'initiative du Café associatif des Tilleuls

La présente contribution collective est organisée à la seule initiative du Café associatif des Tilleuls (« Le Tilia »), la dernière association qui ait une intervention directe dans le quartier. En effet, depuis l'incendie de la Maison des Tilleuls¹ et depuis le déménagement des autres associations, il ne reste plus que Le Tilia et la Régie de quartier, la seconde ayant une offre d'insertion par l'activité économique plutôt qu'une offre sociale directement adressée à la population du quartier comme c'est le cas du Tilia.

2.1. Sur Le Tilia

Le Tilia est un café associatif situé au cœur du déclinant Centre commercial des Tilleuls. C'est un tiers-lieu ouvert par et pour ses bénéficiaires, qui agit contre l'exclusion sociale, en particulier des personnes âgées ou porteuses de handicaps, par la mise à disposition d'un espace de convivialité.^{2,3}

L'association est le fruit d'un travail de concertation citoyenne réalisé par la population, entre mars 2010 et décembre 2011, déjà à l'époque pour remédier à :

- › l'augmentation des violences sur les biens,
- › la carence en services publics,
- › l'emprise du trafic de stupéfiants, et
- › aux rapports difficiles entre générations dans l'espace public.

Depuis, l'association s'est structurée en quatre pôles pour répondre au diagnostic territorial⁴ :

- › Alimentation solidaire,
- › Citoyenneté,
- › Intergénérationnalité,
- › Santé et bien-être.

1. Alexandre Arlot, «Le Blanc-Mesnil: à nouveau incendiée, la maison pour tous des Tilleuls rouvrira "quand les racailles auront dégagé"», Le Parisien, 1 décembre 2022.

2. «Qui sommes-nous?» : <https://letilia.org/qui-sommes-nous/>

3. Charles Henry, «Au Blanc-Mesnil, le Tilia, tiers-lieu autonomie, réchauffe le quartier des Tilleuls», Citoyens.com, 22 décembre 2022.

4. Le Tilia est évoqué dans le dernier [contrat de ville du Blanc-Mesnil](#) (2015-2020), pp. 61-63 et p. 86.

L'expérience sur le temps long a montré que Le Tilia faisait partie de la solution, par la participation des habitants à la gouvernance de l'association et par le nombre de bénéficiaires aidés chaque année⁵.

2.2. L'intérêt du Tilia pour l'enquête publique

À plus forte raison, cette initiative s'inscrit dans la réalisation de l'objet social de l'association. En effet, dans leur version fondatrice du 17 novembre 2011 et dans leur version révisée du 17 avril 2021, en leur article 2 les statuts du Tilia stipulent que :

Cette association crée et gère le café associatif au sein du grand ensemble des Tilleuls, dont les objectifs sont :

- 2.1. Accueillir les habitants de tous âges dans un espace de convivialité pour partager et sortir de l'isolement ;*
- 2.2. Permettre et entretenir le lien social autour de moments conviviaux ;*
- 2.3. Soutenir des démarches collectives d'habitants ;*
- 2.4. Amener les habitants à progressivement reprendre contact avec les partenaires locaux.***

Ainsi, la présente contribution se veut être un travail de médiation entre la population et les porteurs de projet, aux termes de l'article 2.4. des statuts de l'association.

2.3. La situation locative du Tilia

Le siège social de l'association fait partie du périmètre de démolition du projet NPNRU des Tilleuls. Il est nécessaire de trouver une solution de relogement pour Le Tilia, dans le quartier, dans la mesure où c'est la dernière association qui a une intervention directe aux Tilleuls et dans la mesure où la raison sociale de l'association est de servir le quartier qui l'a vu naître.

Malgré la solidité de son modèle économique et la densité de son offre, l'avenir de l'association n'est plus entre ses mains. L'association a anticipé cette situation et travaille depuis juin 2021 à son déménagement. En effet, le Bureau de l'association a multiplié les initiatives auprès de l'administration, des collectivités, des élus et des bailleurs pour remédier à cette situation de précarité locative. Force est de constater qu'en février 2025, aucune solution n'a été trouvée.


Jusqu'à présent, les porteurs de projet se sont tous renvoyés la responsabilité de la situation en conditionnant leur aide à l'aide de l'un des autres porteurs de projet. Il leur appartient désormais de se positionner franchement.

5. Café associatif des Tilleuls, Rapport d'activité 2024.

3. Méthodologie de la contribution

Partant du constat que la population ne se saisissait pas de l'avis d'enquête publique affichée dans le quartier compte tenu du faible nombre de contributions à l'enquête publique, Le Tilia a pris l'initiative d'organiser un temps de « concertation/médiation » sur le projet de création de la ZAC des Tilleuls, par deux ateliers les mercredi 12 et samedi 15 mars 2025.




 **MERCREDI 12 MARS : 10H-12H**
SAMEDI 15 MARS : 10H-12H

CONCERTATION sur LA ZAC DES TILLEULS

Aménagement Débats

Rénovation



AU TILIA, CAFÉ ASSOCIATIF DES TILLEULS
7 Allée Viollet le Duc - à côté de la pharmacie



Aperçu des ateliers

3.1. Sur la communication de la concertation

Pour mobiliser la population, Le Tilia a déployé une stratégie de communication à plusieurs niveaux, en ciblant plusieurs publics, selon les outils de communication les plus adaptés pour chaque public.

Les cibles de la campagne de communication par ordre d'importance :

- › Les habitants, les commerçants, les professionnels, les bénévoles et les usagers du quartier,
- › Les porteurs de projet, et
- › L'administration et les collectivités territoriales.

Les outils de communication utilisés :

- › Un logiciel de *relationship management* pour les campagnes d'emailing et de SMS,
- › Les réseaux sociaux,
- › La distribution d'imprimés publicitaires sur le marché des Tilleuls, et
- › Le bouche-à-oreille.

3.2. L'enjeu de l'animation de la concertation

Le Tilia a lancé un appel au bénévolat pour animer ces deux ateliers de concertation, parmi les adhérents et bénévoles Blanc-Mesnilois de l'association, sur la base de compétences en droit de l'urbanisme et en médiation sociale. Christian D. et Zouina M. ont bien voulu répondre à cet appel, et Le Tilia a bien sûr accepté leur aide, dans l'intérêt de la population.

Il convient toutefois de préciser, en toute transparence, que Christian D., retraité et usager du quartier, et Zouina M., cadre, ancienne habitante et travailleuse sociale du quartier, sont tous les deux réputés pour leur engagement militant et parfois perçus comme des opposants à la majorité municipale de la Ville du Blanc-Mesnil.

S'il n'y a pas lieu de discriminer quiconque en raison d'opinions politiques, il est évident que le choix de ces deux animateurs faisait courir le risque de décrédibiliser l'initiative du Tilia en reléguant la portée de « concertation/médiation » au profit de considérations politiques ou partisans.

Pour éviter ce risque, Le Tilia a pris plusieurs mesures concrètes :

- › En amont de la concertation, le Président de l'association a donné des consignes claires et fermes sur la nécessité de circonscrire les échanges aux principes de l'initiative.
- › En amont de la concertation, un journaliste du média « Citoyens.com », abonné à l'une des listes de diffusion du Tilia, à sa seule initiative, a appelé le standard téléphonique de l'association pour demander l'autorisation de couvrir l'initiative. Le Bureau y a vu une opportunité de rendre publique la bonne volonté du Tilia, et sans donner aucune consigne sur le contenu de l'article à paraître, il a été accepté la présence du journaliste à l'initiative⁶.
- › En amont de la concertation, dans le même ordre d'idée, à leur seule initiative, deux adhérents de l'association, documentaristes à titre professionnel, ont demandé l'autorisation de capter des images de l'initiative. Le Bureau y a vu une opportunité de prouver la bonne volonté du Tilia, et sans donner aucune consigne sur la portée des captations, il a été accepté la présence de ces adhérents et documentaristes à l'initiative.

6. Charles Henry, «Renouvellement urbain au Blanc-Mesnil: derniers jours pour donner son avis sur le futur quartier des Tilleuls», Citoyens.com, 17 mars 2025.

- › Entre les deux ateliers de concertation, Le Tilia a reçu la visite d'un médiateur de la Ville du Blanc-Mesnil, habitant du quartier, en quête de précisions sur l'initiative. Non seulement Le Tilia a apporté des garanties sur la portée de l'initiative en restituant le premier atelier, mais a directement invité ce médiateur au deuxième atelier – qui a répondu présent à l'invitation.
- › Entre les deux ateliers de concertation, le Président de l'association a personnellement invité l'Adjoint au Maire chargé de l'Habitat et du NPNRU à Paris Terres d'Envol au deuxième atelier qui a également répondu présent à l'invitation.
- › Pendant les deux ateliers de concertation, le Président de l'association a veillé à soutenir les représentants de la Ville du Blanc-Mesnil, venus apporter des réponses à la population, pour éviter que le cadre ne puisse être hostile.⁷
- › En aval de la concertation, les représentants de la Ville du Blanc-Mesnil ont exprimé de la satisfaction quant à la tournure des débats malgré un sujet difficile.

3.3. Le bilan de la méthodologie

Les premiers éléments de bilan quantitatif illustrent que :

— Trois campagnes d'emailing ont permis de toucher 312 destinataires sur 319, le 3 mars, puis 450 destinataires sur 473, le 6 mars, puis 427 destinataires sur 432, le 14 mars.

Les destinataires de ces campagnes étaient notamment :

- › Les adhérents du Tilia,
- › Les participants aux activités du Tilia,
- › Les abonnés à la newsletter du Tilia,
- › L'Agence Locale d'Insertion du Blanc-Mesnil - Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Dugny,
- › La Caisse d'allocations familiales,
- › Le Conseil économique, social et environnemental,
- › Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis,
- › Le Défenseur des droits,
- › Paris Terres d'Envol,
- › La Préfecture de la Seine-Saint-Denis,
- › Les amicales de locataires des Tilleuls pour les bailleurs Seqens et Vilogia,
- › Les associations partenaires du Tilia,
- › Les bailleurs (Seqens et L'apes, Vilogia et La Méta, Seine-Saint-Denis habitat), et
- › La Ville du Blanc-Mesnil.

— Trois campagnes de SMS ont permis de toucher 67 destinataires sur 68, le 10 mars, puis 80 destinataires sur 89, le 10 mars, puis 80 destinataires sur 89, le 14 mars.

Les destinataires de ces campagnes étaient notamment :

- › Les participants aux activités du Tilia, et
- › Les adhérents des amicales de locataires des Tilleuls pour les bailleurs Seqens et Vilogia.

7. «[...] le président du café associatif Le Tilia, fixe d'emblée les limites du débat : "nous restons dans le cadre de notre objet social de médiation et de lutte contre l'isolement. Le but est d'apporter une réponse collective à l'enquête publique qui est en cours jusqu'au 20 mars. Personne n'est contre l'amélioration des conditions de vie du quartier. Au contraire, nous l'appelons de nos vœux, mais il y a plein d'inconnues", estime-t-il [...]». Source: Ibid.

— Cent imprimés publicitaires ont été distribués sur le marché des Tilleuls le 7 mars 2025.

Les destinataires de cette distribution étaient notamment :

- › Les commerçants du Marché des Tilleuls,
- › Les passants au Marché des Tilleuls,
- › Les jeunes du quartier,
- › Les animateurs de la Mission Locale Paris Terres d’Envol – antenne du Blanc-Mesnil.

— Sept publications partagées sur les réseaux sociaux (2 posts Instagram, 4 stories Instagram, 1 post Facebook) ont permis de couvrir 1155 personnes, sans compter le nombre de vues ou d’interactions.

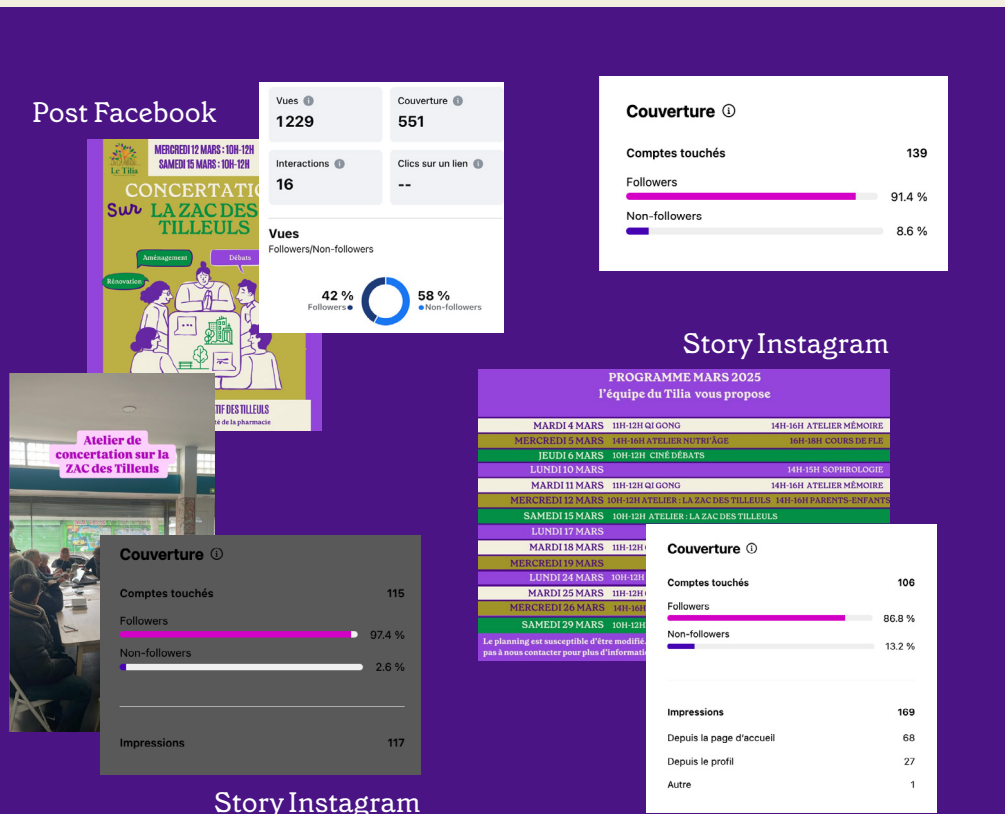
Les premiers éléments de bilan qualitatif illustrent que :

Les objectifs assignés à la stratégie de communication ont presque tous été atteints, dans la mesure où la composition des participants a bien rassemblé les cibles visés :

— Les deux ateliers ont rassemblé 29 contributeurs individuels, sans compter la participation non contributrice des animateurs, du journaliste et de l’ élu et sans compter les participations en double.

— Parmi les 29 contributeurs, on compte 16 femmes (55 %) et 13 hommes (45 %), pour une moyenne d’âge de 65,6 ans pour les répondants (24 répondants sur 29) selon la répartition suivante :

- › 25-34 ans : 3 personnes,
- › 35-39 ans : 1 personne,
- › 40-44 ans : 3 personnes,
- › 50-54 ans : 1 personne,
- › 60-64 ans : 4 personnes,
- › 65 ans et plus : 12 personnes.



— En tout, 33 personnes ont assisté à l'événement, en comptant la participation non contributrice des animateurs, du journaliste et de l'élus et sans compter les participations en double.

— Parmi les 33 participants, on compte 17 femmes (51,5 %) et 16 hommes (48,5 %), pour une moyenne d'âge de 64,4 ans pour les répondants (28 répondants sur 33) selon la répartition suivante :

- › 25-34 ans : 3 personnes,
- › 35-39 ans : 1 personne,
- › 40-44 ans : 4 personnes,
- › 50-54 ans : 1 personne,
- › 60-64 ans : 6 personnes,
- › 65 ans et plus : 13 personnes.

— Il y avait aussi bien des habitants du quartier (21 personnes sur 33, soit 63,7 %), que des usagers (10 personnes sur 33, soit 30,3 %). Les participants « strictement » extérieurs au quartier mais qui ont un intérêt pour le quartier sont l'élus et le journaliste (2 personnes sur 33, soit 6 %).

— Nous regrettons simplement l'absence de commerçants, qui s'explique néanmoins par le fait qu'en dehors du jour de marché, il n'y a plus de commerces aux Tilleuls puisque toutes les cellules commerciales ont fermé depuis le 10 janvier 2025.

3
campagnes
SMS

312
sur 319
destinataires
touchés lors
d'une campagne
d'emailing

100
imprimés
publicitaires
distribués sur
le marché des
Tilleuls

33
participants
et participantes

17
femmes

16
hommes

4. Contribution collective à l'enquête publique sur le projet de création de la ZAC des Tilleuls

Les ateliers avaient pour objectif de recueillir la parole de la population dans le cadre de l'enquête publique organisée du 17 février au 20 mars 2025, afin que l'aménagement de la ZAC des Tilleuls prenne en compte leurs paroles et aspirations.

L'enquête publique étant uniquement en ligne, elle exclut de fait un nombre important de répondants, peu à l'aise avec le numérique. C'est pourquoi Le Tilia, en tant qu'espace ressource implanté au cœur du quartier depuis plus de dix ans, a organisé ce temps de recueil des avis des premiers concernés.

Il ressort de l'expression de la population concernant le projet d'aménagement de la ZAC des Tilleuls et *a fortiori* du projet de renouvellement urbain des Tilleuls, les éléments suivants.

4.1. Les évolutions et le suivi

Il est admis qu'il existe bel et bien de l'information et des ressources sur le projet, qui restent cependant peu accessibles et difficiles à décrypter, avec parfois des données contradictoires, notamment sur le calendrier et les conditions de relogement, et parfois imprécises, notamment sur la composition des espaces publics et sur l'offre de services à la population.

En réponse, la population formule les propositions 1 et 2 (§ 5.1 et 5.2).

4.2. La concertation du projet

L'unanimité des répondants considère que la concertation à l'élaboration du projet a été déficiente. Sans remettre en cause la légitimité des porteurs de projet, il est exprimé que la population n'a pas eu voix au chapitre.

Par exemple, le collectif citoyen n'a montré aucun signe de vie depuis 2019 et les travaux qu'il a réalisés entre 2016 et 2019 semblent n'avoir fait l'objet d'aucun réel effort de communication. Bien sûr, l'incendie de la Maison des Tilleuls et la pandémie de Covid-19 n'ont pas aidé.

De plus, certains éléments n'ont pas été intégrés au bilan de la concertation.

Enfin, il a été exprimé une inquiétude que l'aménagement du futur quartier omette une certaine histoire du quartier.

En réponse, la population formule les propositions 3 à 5 (§ 5.3 à 5.5).

4.3. Le relogement

Lors des réunions publiques d'information des 27 avril et 29 mai 2024, les porteurs de projet ont indiqué que le relogement de la population déplacée aurait lieu, soit au Blanc-Mesnil, soit dans un périmètre de 5 kilomètres au Blanc-Mesnil, avec la possibilité de revenir sur site une fois les nouveaux immeubles construits. Il apparaît que ce soit différent dans les faits.

Par exemple, Madame X, âgée de 89 ans, domiciliée dans la tour Audin, dont la démolition est programmée en 2025, s'est vu proposer un relogement à Cergy Pontoise. Elle a refusé et ne comprend pas pourquoi elle doit quitter la commune, à son âge, alors qu'elle y a toutes ses attaches. Elle perçoit comme une extrême violence cette proposition. Suite à ce premier refus, elle s'inquiète car elle est laissée sans réponse par le bailleur.

Par exemple, Monsieur Y, âgé de 61 ans, s'est vu proposer un logement à Villiers-le-Bel. Il s'interroge sur la garantie de pouvoir être relogé dans la commune ou dans des communes limitrophes.

Par exemple, Madame Z, âgée de 62 ans, s'est effondrée en larmes au moment d'évoquer la démolition de son bâtiment, alors que des bâtiments de la même rue sont préservés. Elle s'inquiète de recevoir une proposition en dehors du Blanc-Mesnil comme d'autres habitants.

La mise en exergue de la compréhension de l'information et la réalité effective du relogement montre une différence importante. Ces échanges ont permis de poser des questions précises aux représentants de la Ville, et la présence des représentants de la Ville a permis d'apporter les réponses attendues.

On comprend maintenant que la population sera relogée selon le rythme de réalisation des démolitions et reconstructions, par conséquent l'opération à tiroir ne concerne qu'un nombre limité de personnes.

En réponse, la population formule les propositions 6 et 7 (§ 5.6 et § 5.7).

4.4. Une phase intermédiaire difficile

La population a le sentiment que tout s'est arrêté dans l'attente de la réalisation du projet, qui devrait s'étaler sur de longues années. Les commerces (boulangerie, boucheries, primeur, laverie, bazar...) ont tous fermé et il ne reste plus que les établissements essentiels (médecins, La Poste, Le Tilia, pharmacie). On annonce aussi le déplacement du Marché des Tilleuls mais sans précision.

Cela représente une très grande difficulté, d'autant qu'une partie des habitants, seuls, âgés, isolés et globalement en perte d'autonomie se retrouvent sans solution de dépannage pour les achats de produits de premières nécessité, sinon celles des solidarités familiales et associatives.

Concernant l'entretien des logements et du patrimoine extérieur, il n'y a presque plus d'intervention d'entretien du patrimoine, ni dans les logements (dysfonctionnement du chauffage, problèmes d'humidité, absence d'eau chaude...) ni sur les espaces publics (les déchets s'empilent dans le quartier). Même si le patrimoine est voué à disparaître, il est important de donner des conditions de vie dignes à la population, d'autant plus que c'est un objectif des porteurs de projet.

Certains expriment que cela participerait d'une stratégie de pourrissement pour accélérer le départ des derniers locataires.

La majorité a également exprimé un sentiment qu'ils ne seront pas ceux qui pourront rester une fois le quartier rénové, et vivent comme une double peine le fait de subir toutes les nuisances sans jouir des fruits de la rénovation urbaine.

Le manque d'information claire et de pédagogie sur la fermeture des commerces, ou le calendrier du projet et les conditions de relogement donnent l'impression à la population d'être abandonnée de tous. Ils sont très inquiets ne sachant pas quand et comment les destructions et rénovations vont se dérouler. Ils vivent cela comme une très grande violence.

En réponse, la population formule les propositions 8 à 10 (§ 5.8 à 5.10).

5. Propositions positives pour l'aménagement de la ZAC des Tilleuls

— Sur les évolutions et le suivi du projet :

- › 5.1. La population propose l'aménagement d'une maison du projet provisoire que pourrait permettre une construction modulaire dans le quartier.
- › 5.2. La population propose l'organisation de permanences des chargés de projet auprès de la population grâce à la médiation du Tilia.

— Sur la concertation du projet :

- › 5.3. La population propose de déclasser les travaux du conseil citoyen, tout en anonymisant, pour rendre compte qu'il y a bien eu un effort de concertation.
- › 5.4. La population propose de sauvegarder la place « Hassan Laaraj » dans le futur quartier, dans le respect de la mémoire du quartier.⁸
- › 5.5. La population propose d'intégrer à la gouvernance du projet, l'exposition « Des Migrations aux Quartiers Populaires » qui est le résultat de trois années de portraits d'habitants qui ont fait l'objet d'une exposition dans un Centre d'art, et qui fera l'objet d'un renouvellement en 2025 selon le résultat de la candidature du Tilia à un appel à projets. Ce travail s'intègre pleinement dans les objectifs de l'ANRU à l'article 7.3 de la convention du projet.^{9,10,11}

— Sur le relogement :

- › 5.6. La population propose d'ouvrir la commission d'attribution des logements sociaux aux amicales des locataires et aux corps intermédiaires représentatifs de la population.
- › 5.7. La population propose de flécher l'attribution des nouveaux logements sociaux selon des critères d'ancienneté de résidence dans le quartier.

— Sur la phase intermédiaire :

- › 5.8. La population propose que la maison du projet proposée au § 5.1 invite les bailleurs à justifier leurs travaux d'entretiens, en toute transparence.
- › 5.9. La population propose le maintien du Marché des Tilleuls sur site, le plus longtemps possible.
- › 5.10. La population propose d'allouer des ressources humaines pour renforcer l'offre de dépôt de pain mise en place par Le Tilia, l'association n'ayant pas les moyens d'absorber toute la demande.

8. Michel Henry, « "C'est moi qui l'ai saigné votre pote!". Il y a quatre ans Hassan Laaraj est égorgé. Deux suspects dans le box. », [Libération](#), 28 mars 1997.

9. [ANRU](#) : Convention pluriannuelle type du projet de renouvellement urbain du Blanc-Mesnil - Quartier des Tilleuls, Juin 2024.

10. Christiane Vollaire, Philippe Bazin, « Des Migrations aux Quartiers Populaires : Portraits, paroles, territoires », [Centre Tignous d'art contemporain](#), 26 janvier au 13 avril 2024.

11. Nous ferons remarquer que pour répondre à cet objectif d'exposition fixé par la convention du projet, la Ville du Blanc-Mesnil, selon leurs dires, a mandaté deux illustrateurs pour réaliser des portraits d'habitants, Yacine Gouaref et Iris Akram. Ces derniers ont poussé la porte du Tilia pour être orientés alors qu'ils n'avaient aucune connaissance du quartier. Nous leur avons présenté le travail de l'association, de même que les enjeux du projet dont ils semblaient ne pas être au courant.

On comprend de cette prestation de services, une volonté de poursuivre l'objectif de l'ANRU mais sans s'appuyer sur l'existant. Or, plutôt que de réaliser une initiative « rivale », il aurait mieux valu s'appuyer sur l'expertise de médiation du Tilia et sur le travail déjà réalisé pendant trois ans auprès d'une soixantaine d'habitants du quartier, choisis sans discrimination.

Ce travail sera renouvelé en 2025 selon les résultats de la candidature du Tilia à l'appel à projets « In Seine-Saint-Denis ». Le Tilia proposera aux porteurs de projet de participer à la conception de la suite de ce travail, par exemple en apportant des orientations éditoriales.

6. Observations sur le bilan de la concertation annexée au dossier de création de la ZAC

6.1. Sur le bilan de la concertation

Le bilan de la concertation annexée au dossier d'enquête publique est tiré de la phase conclusive de la concertation, notamment des réunions publiques d'information des 29 avril et 27 mai 2024.¹²

Le Tilia salue les initiatives prises par les porteurs de projet, notamment par la Ville du Blanc-Mesnil, en réponse aux interventions qui ont eu lieu lors des réunions publiques d'information.

Mais on ne saurait se contenter du bilan de cette phase puisque ces deux réunions ont été présentées comme des réunions d'information et non de concertation. En d'autres termes, le bilan d'un bilan de concertation ne peut pas simplement servir de bilan. Il serait utile de joindre au bilan de la concertation, les éléments de concertation du lancement du projet pour la rénovation du Haut du Blanc-Mesnil jusqu'à aujourd'hui.

6.2. Sur le conseil citoyen

Sur demande à la Direction de la démocratie participative - GUP, Le Tilia a pu consulter les compte rendus des réunions de conseil citoyen entre 2016 et 2019.

Nos observations s'appuient sur les documents suivants :

— Pour l'année 2016 :

- › Arrêté préfectoral de 2016 portant sur la composition du conseil citoyen,
- › Comptes rendus des réunions des 02/02/2016, 08/03/2016, 07/04/2016, 14/04/2016, 18/04/2016, 04/05/2016, 26/09/2016, 27/10/2016, 26/11/2016, 05/12/2016 et 13/12/2016.

— Pour l'année 2017 :

- › Comptes rendus des réunions des 24/01/2017, 28/02/2017, 29/03/2017, 20/04/2017, 27/06/2017, 04/07/2017, 10/11/2017 et 11/12/2017.

— Pour l'année 2018 :

- › Comptes rendus des 13/02/2018, 14/03/2018, 14/05/2018, 17/09/2018 et 26/11/2018.

— Pour l'année 2019 :

- › Compte rendu du 27/05/2019.

Jusqu'à la consultation de ces documents, qui ne sont pas publics, la population était persuadée qu'il n'y avait pas eu de concertation citoyenne, comme l'évoque le § 4.2. Mais l'honnêteté intellectuelle commande à la population de dire qu'il y a bel et bien eu une concertation citoyenne.

Nous ferons remarquer que ces compte rendus illustrent les efforts de concertation du conseil citoyen malgré le peu de moyens alloué à ses membres.

12. Hélène Haus, «“On va densifier pour apporter de la mixité” : au Blanc-Mesnil, la rénovation urbaine des Tilleuls se précise», [Le Parisien](#), 30 mai 2024.

Nous soulignons toutefois que certains des comptes rendus restituent parfois les mêmes débats, ce qui donne l'impression, soit que la concertation a été simplement formelle, soit qu'il y a une erreur dans les documents.

Nous soulignons également que la composition du conseil citoyen semble marquée politiquement, alors qu'un meilleur équilibre aurait été possible.

Sur ce dernier point et pour justifier l'absence de mobilisation du conseil citoyen depuis 2019, le bilan de la concertation indique que « *il a été rappelé par le Président du Conseil Citoyen que ce dernier avait fusionné avec le Conseil de Quartier en 2020. Ses membres ont été mobilisés dans le cadre de la réalisation du dossier présenté à l'ANRU en 2021 et celui en 2023.* »

Nous posons la question de la compatibilité d'une telle mesure avec le principe de neutralité des conseils citoyens tel qu'interprété par le ministère de la ville dans la circulaire du 2 février 2017 relative aux conseils citoyens.¹³

En outre, la Maison des Tilleuls où se réunissait le conseil de quartier Nord n'a pas été réhabilitée depuis le dernier incendie. Le déménagement du conseil de quartier Nord vers le quartier Chemin Notre-Dame, éloigné des Tilleuls, n'a pas permis de mobiliser la population ; et les comptes rendus des réunions du conseil de quartier que nous avons consultés ne semblent pas confirmer la continuité du conseil citoyen dans le cadre de la fusion.

Pour toutes ces raisons, la population a l'impression unanime que la concertation citoyenne a été déficiente. Mais, ces critiques n'ont pour portée que de contribuer au bilan de la concertation.

En effet, la population n'enlève rien à la légitimité du porteur de projet, notamment de la Ville du Blanc-Mesnil, qui revêt aussi une dimension de concertation. La population comprend que la pandémie de Covid-19 n'a pas facilité le travail de concertation citoyenne. La population aurait simplement voulu être mieux associée.

6.3. La concertation citoyenne autonome

La perception de la concertation citoyenne par la population a motivé l'association 'Nous Femmes d'Ici et d'Ailleurs' en soutien à un collectif d'habitants des Tilleuls, avec le soutien d'APPUII, à mener une concertation citoyenne autonome, entre juillet 2020 et juillet 2021.¹⁴

Au même titre que la présente contribution, Le Tilia a joué un rôle de médiation sociale dans la réalisation de ce travail, par la mise à disposition de la salle de l'association et l'orientation d'habitants intéressés par l'initiative vers l'initiative, dans la réalisation de l'article 2.3. de ses statuts.

L'aide du Tilia à ce travail a valu à l'association d'être mal perçue par la Ville du Blanc-Mesnil car c'est une association qui a une démarche militante. Or le contenu de ce travail ne saurait engager la responsabilité ou la réputation du Tilia qui a simplement voulu bien faire et dans le cadre de son objet social, encore moins des Bureaux élus à partir d'avril 2021 qui n'ont pas continué le projet.

Ce travail, si nous nous en détachons pour ces raisons, mérite d'être intégré au bilan de la concertation car il est perçu par la population comme un travail de qualité et à l'écoute de leurs aspirations.

13. Circulaire n° [CABINET/C102/2017/41](#) du 2 février 2017 relative aux conseils citoyens.

14. APPUII, «[Blanc-Mesnil - Les Tilleuls](#)», juillet 2020 à juillet 2021.

7. Conclusion

La présente contribution collective du Café associatif des Tilleuls au nom de la population du quartier a pour objectif de renouer le dialogue entre les porteurs de projet et la population.

En somme, dans le cadre de ces ateliers de concertation, il a été exprimé un besoin de communication, de transparence et d'accompagnement vers le changement, et un besoin de valorisation de la parole et de l'histoire de la population. Ces enseignements ont motivé les dix propositions soumises à votre étude.

En effet, la population partage le souci de remédier à la ghettoïsation du quartier par le projet de renouvellement urbain, mais ce projet dans le cadre de la ZAC doit être sensible et humain devant les aspirations des premiers concernés, et ne doit pas renvoyer la résolution des problèmes du quotidien à la réalisation du projet, qui prendra vraisemblablement de nombreuses années.

Outre ces dix propositions positives, il y avait lieu d'apporter des précisions au bilan de la concertation.

Nous espérons sincèrement que la présente contribution sera reçue favorablement par les porteurs de projet. Elle n'est ni plus ni moins qu'une tentative de médiation motivée par l'intérêt de la population, à l'aune des dispositions légales en vigueur, dans un souci de pérenniser l'action du Tilia.

8. Annexes

Annexe 1 - Plaquette de présentation de l'exposition
« Des Migrations aux Quartiers Populaires »,

Annexe 2 - Rapport d'activité 2024 du Café associatif des Tilleuls

Annexe 3 - Dossier des associations NFDIDA et APPUII :

Annexe 3.1 - Des habitants mobilisés pour la rénovation de leur quartier

Annexe 3.2 - Restitution de l'atelier pour une meilleure compréhension du projet

Annexe 3.3 - Une journée de travail sur le quartier et son avenir

Annexe 3.4 - Les pouvoirs publics interpellés sur le projet de rénovation urbaine

Annexe 3.5 - Le futur des Tilleuls doit se décider avec les habitants

www.letilia.org

contact@letilia.org
bureau@letilia.org

09 50 24 82 15
06 62 14 95 41

